

(<http://siseo.univ-savoie.fr/>) (<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>)

Candidater

Retour



(<http://siseo.univ-savoie.fr/>)

DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES À LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES TERRITOIRES : UN MODÈLE DE DÉPLOIEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE

INFORMATIONS CLÉS





(/as/ed/voirproposition.pl?print=oui&matricule_prop=25248)

Établissement **Communauté Université Grenoble Alpes** (<https://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/>)

École doctorale **SISEO - Sciences et Ingénierie des Systèmes de l'Environnement et des Organisations** (<http://siseo.univ-savoie.fr/>)

Spécialité **Doctorat Sciences Économiques**

Unité de recherche **Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitements de l'Information et de la Connaissance** (<http://www.polytech.univ-savoie.fr/index.php?id=577&L=0>)

Directeur de la thèse **Lamia BERRAH**  (<mailto:lamia.berrah@univ-savoie.fr>) **Co-Encadrant Benoît STUTZ**  (<mailto:benoit.stutz@univ-savoie.fr>)

Financement du 01-10-2019 au 30-03-2022

Concours pour un contrat doctoral

Début de la thèse le **1 octobre 2019**

 Version Française

 English Version

De la responsabilité sociale des entreprises à la responsabilité sociétale des territoires : un modèle de déploiement technico-économique

Profil et compétences recherchées

Le candidat recherché aura un profil sciences économiques (économiste du territoire). Des compétences/connaissances en traitement de l'information (analyse de données, mesure de performance, aide à la décision...) et/ou en analyse environnementale (analyses de cycle de vie, bilans carbone ...) sont souhaitées.

Présentation détaillée du projet doctoral

Cette thèse traite de la notion de Responsabilité Sociale et de son déploiement dans les Entreprises (PME) et les territoires. Afin de répondre aux enjeux - sociaux, économiques, environnementaux et numériques - auxquels notre société est confrontée, l'idée est de proposer un modèle technico-économique de déploiement de cette responsabilité sociale, destiné aux collectivités. La première facette du modèle abordera la dimension économique de la RSE et cherchera la mise en cohérence des approches mises en place par les différents acteurs et réseaux territoriaux (citoyens, chefs d'entreprise, représentants de collectivités...). La seconde facette adoptera le point de vue de l'ingénieur, dans son rôle à la fois de technicien et de manager. Sur la base des pratiques internes aux entreprises, elle explicitera et analysera les différentes solutions mises en place aujourd'hui dans les territoires, tant d'un point de vue organisationnel (nouveaux modèles d'entreprise et méthodes de travail - entreprises libérées, méthodes agiles...) que d'un point de vue technique (analyse d'impacts environnementaux et nouvelles solutions énergétiques, expressions des objectifs et de la performance associée). Ces réflexions seront menées par une équipe pluridisciplinaire aux compétences respectivement en économie (IREGE), en traitement de l'information et pilotage des systèmes (LISTIC) ainsi qu'en analyse des impacts environnementaux (LOCIE). Une fois le cadre général posé, il s'agira en seconde étape de l'appliquer afin de piloter des démarches d'amélioration collective de cette responsabilité sociale. Des outils d'évaluation de la performance, des tableaux de bord technico-économiques ainsi que les principes de démarches d'amélioration continue seront appliqués et adaptés à ce contexte.

Contexte

La quadruple crise - économique, écologique, politique et sociale (Audebrand, 2018) - que nous traversons montre que la façon de considérer notre environnement, nos pratiques de production et de consommation ainsi que de notre répartition des revenus n'est plus adaptée aux problèmes et défis auxquels sont confrontés nos sociétés : inégalités, pollution, défiance envers les politiques de leur capacité à agir pour le bien commun, remise en question des institutions traditionnelles de coordination socio-économique, émergence de nouveaux systèmes marchands, passage à l'ère du numérique, etc. Les pouvoirs publics cherchent alors à répondre aux urgences en ajustant, adaptant et prônant des réglementations diverses. C'est le cas des réglementations liées à, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) devenue obligatoire en 2017, la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) en 2001, la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte en 2015, la loi Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) en 2018.

Pour leur part, les entreprises ont intégré, à des degrés divers, tout ou partie de ces nouveaux défis et enjeux. Elles ont saisi l'occasion de ce contexte et en particulier de la révolution 4.0 (Kagermann 2013) et des technologies numériques de façon plus générale pour une remise en cause de leurs organisations, leurs principes de fabrication et de collaboration. L'Homme a été remis au centre de la performance, laquelle performance se décline non seulement en des termes de rentabilité économique mais aussi en des termes de soutenabilité respectivement sociale et environnementale. Les chaînes d'approvisionnement (ou Supply Chains) ont ainsi évolué vers des organisations plus écologiques (Green Supply Chain). Economie circulaire, écologie industrielle et autres formes de symbioses sont aujourd'hui dans la pratique des PME et de leurs organisations. Le concept d'éco parc d'activité vient alors illustrer ces pratiques plus conscientes (Le Tellier 2019, Perret 2019).

Ainsi, au-delà des actions de l'Etat, les acteurs territoriaux (citoyens, entreprises et collectivités), conscients des enjeux sociaux et environnementaux, innovent socialement, coopèrent, se coordonnent, inventent de nouvelles formes d'organisation (Perret 2018), résultats d'hybridations originales, pour répondre à des aspirations ou à des besoins sociaux non encore satisfaits - aspirations à plus de démocratie, à une gouvernance moins verticale, à une consommation plus éthique ou à une alimentation plus saine par exemple. Tout se passe comme si la RSE, qualifiée en France d'implicite (globale et descendante), devenait explicite, résultat d'une prise de conscience citoyenne d'acteurs territoriaux capables de s'organiser à des niveaux locaux. Ainsi, les pratiques ont aujourd'hui besoin d'être respectivement identifiées, mises en oeuvre, pilotées et ce, afin d'en améliorer la performance et l'ancrage. Une démarche RSE pourrait ainsi être vue à travers un ensemble d'étapes dotées d'objectifs et d'indicateurs de performance, dont l'atteinte relève d'un manager - ou plutôt d'une équipe managériale au sens large, selon le mode de gouvernance mis en oeuvre - acteur et preneur de décision (Berrah 2018). La spécificité relèvera alors de la complexité des dimensions spatio-temporelles de ces démarches. L'originalité de ces travaux sera donc dans une association de la notion de RSE aux territoires par l'adoption d'une perspective de cette RSE comme interface entre entreprises et territoires. Les tableaux de bord mis en place auront pour vocation non seulement à piloter la démarche mais aussi à en évaluer l'impact sur la performance (économique, sociale et environnementale) des entreprises ainsi que sur le rayonnement des territoires (attractivité, bien-être, croissance...). Naturellement, les informations impliquées diffèrent selon la nature des critères considérés et le degré de précision et des actions menées. Des traitements aussi bien quantitatifs - précis et imprécis que qualitatifs - symboliques et linguistiques - sont à envisager (Berrah 2018, en accord avec les préceptes de management visuel.

Complément sur le sujet

https://www.siseo.univ-smb.fr/pdf_2019-adr-listic-locie/ (https://www.siseo.univ-smb.fr/pdf_2019-adr-listic-locie/)

Début de la thèse le 1 octobre 2019

Dernière mise à jour le 1 avril 2019

Candidater

Retour